

cndp

Commission particulière
du débat public
Liaison Castres-Toulouse

LES CAHIERS D'ACTEURS

N°12
Nov. 2009CHAMBRE RÉGIONALE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
MIDI-PYRÉNÉES

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées, aux côtés des CCI de la région, défend les intérêts de plus de 100 000 établissements dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Elle les accompagne dans leurs projets et participe à l'aménagement et au développement du territoire régional.



Mr Gardinal

*Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées
5, rue Dieudonné Costes
BP 80032
31701 Blagnac cedex
05 62 74 20 00
crci@midi-pyrenees.cci.fr
www.midi-pyrenees.cci.fr*

L'autoroute Castres-Toulouse : une infrastructure indispensable à l'aménagement du territoire régional

La réalisation de la liaison autoroutière entre Verfeil et Castres est un élément indispensable au développement économique du Sud du Tarn et plus largement à l'aménagement et à l'attractivité du territoire régional.

En Midi-Pyrénées, le projet d'aire métropolitaine toulousaine repose sur une coopération étroite entre Toulouse et les pôles d'équilibre que constituent les villes moyennes situées dans les départements périphériques. Or Castres-Mazamet est le seul bassin de la région, avec Auch, à ne pas être relié rapidement et efficacement à Toulouse.

Pour intégrer ce bassin dans les politiques d'aménagement définies au plan régional, le projet de 2x2 voies par mise en concession, soutenu par les acteurs socio-économiques du bassin de Castres-Mazamet, est indispensable.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées se prononce en faveur de la mise en concession autoroutière de la liaison Castres-Toulouse.



Des conditions de communication inacceptables pour un important bassin industriel

Avec le retard pris en matière d'infrastructures de communication, Midi-Pyrénées démontre, s'il en était besoin, qu'il existe une relation étroite entre évolution démographique, niveau d'emploi et accessibilité routière. En effet, les agglomérations desservies par une autoroute ont, toutes, gagné des habitants, des entreprises et donc des emplois. En Midi-Pyrénées, on peut citer Montauban avec l'A62, Albi avec l'A68, Pamiers avec l'A66, ...

Principal pôle industriel et de recherche privée de Midi-Pyrénées hors agglomération toulousaine, le bassin d'emploi de Castres-

Mazamet (150 000 habitants) est confronté depuis 20 ans à un enjeu de reconversion (11 000 emplois perdus dans les activités manufacturières traditionnelles).

En comparaison avec les autres villes moyennes de Midi-Pyrénées, l'itinéraire Toulouse-Castres s'avère (avec Toulouse-Auch) le moins performant en temps de trajet par rapport à la distance parcourue.

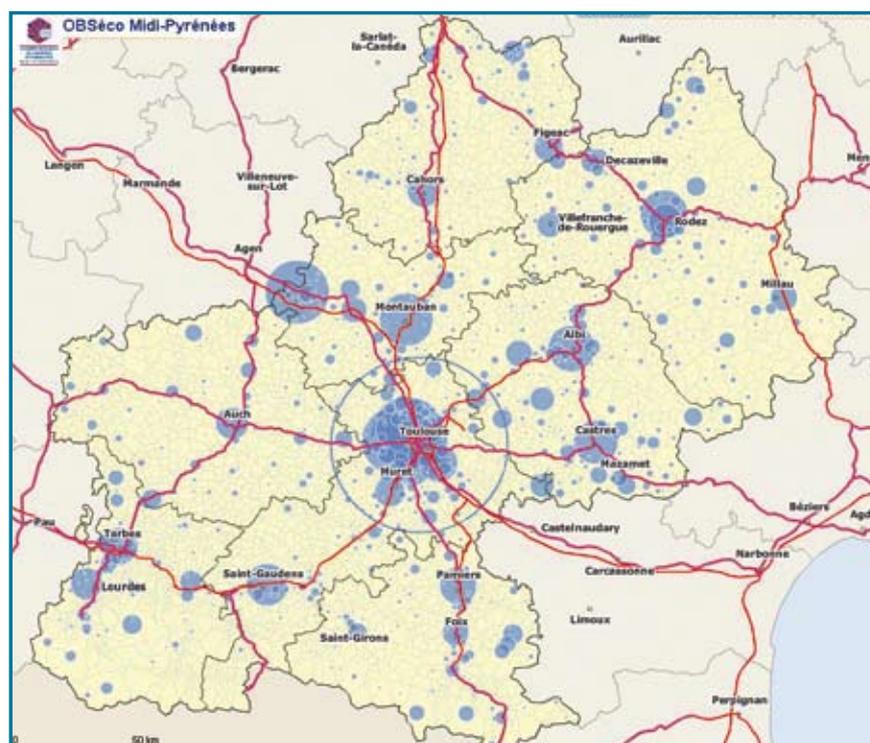
Or, il reste seulement 47 kms à réaliser entre Verfeil et Castres sur les 70 kms qui séparent Castres de Toulouse. Cette réalisation doit être effectuée dans les meilleurs délais.

L'expérience des territoires en Midi-Pyrénées

A chaque fois qu'une infrastructure de communication est réalisée, l'implantation d'entreprises le long de ces axes est favorisée. Nous mesurons chaque année ces effets grâce à l'augmentation des bases de Taxe Professionnelle. La cartographie de cet indicateur de « richesse économique » des territoires confirme l'écart entre les communes situées le long des principaux axes autoroutiers et les communes plus éloignées.

De même, tous les projets de création de zones d'activité, zones logistiques, ... sont toujours réfléchis et envisagés à proximité d'infrastructures de communication (autoroutes, voies ferrées, aéroports, ...) :

Quelques exemples en Midi-Pyrénées :



- **Le long de l'A20 Toulouse – Montauban** (2^{ème} ville de Midi-Pyrénées) avec la future zone logistique de Monbartier (Sud du Tarn-et-Garonne)
- **Le long de l'A68 Toulouse-Albi** (depuis qu'il y a l'autoroute) avec le projet de zone d'activité de Saint-Sulpice (Ouest du Tarn)
- **Le développement économique et démographique de Pamiers** notamment depuis l'ouverture de l'A66 (Nord de l'Ariège)

Tous ces projets d'implantation d'entreprises et de zones d'activité ou logistiques ne verraient pas le jour sans une réelle desserte de ces territoires.

Les coûts du transport aujourd'hui et le temps nécessaire à ce transport ne permettent plus aux entreprises de s'implanter dans les « lieux isolés » et surtout mal desservis. La recherche de gain de temps et de coût est permanente, et même vitale, dans nos entreprises.



Une infrastructure nécessaire à l'équilibre de l'aménagement du territoire régional



La présence des trois pôles de compétitivité, Agrimip, Cancer-Bio-Santé et Aéronautique Espace et Systèmes Embarqués, poussent à l'émergence d'un espace métropolitain, c'est-à-dire au fonctionnement en réseau des villes moyennes situées à moins d'une heure de Toulouse.

Le renforcement de ces pôles d'équilibre permet de :

- dynamiser des bassins de vie en assurant l'attractivité de ces villes par la réalisation d'équipements adaptés et par des liaisons de qualité avec la capitale régionale (route, fer et fibre optique),
- remédier à l'étalement urbain en maîtrisant la croissance démographique sur l'aire urbaine toulousaine en fixant sur les villes moyennes la population actuelle et en attirant une partie de la croissance toulousaine. Rappelons que l'étalement urbain engendre des dépenses supplémentaires sur les terri-

toires telles que les services : de transport, d'enseignement (crèches, écoles), de voiries, Cette préoccupation est aujourd'hui partagée par l'ensemble des collectivités locales.

- renforcer la taille critique de ces villes moyennes et les mettre en réseau afin de permettre le maintien, sur leur aire d'influence, des entreprises, des établissements d'enseignement et de recherche.

Aujourd'hui, en Midi-Pyrénées, seules les villes de Castres et d'Auch sont privées d'une 2x2 voies qui leur permettrait d'atteindre Toulouse en une heure et par conséquent d'être attractives pour la population, les entreprises et ainsi de constituer de véritables pôles d'équilibre dans l'aire métropolitaine.

Si les nouveaux engagements financiers, dans le cadre du Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI) de Midi-Pyrénées 2009-2014 sont encourageants pour la liaison Toulouse-Auch, il reste aujourd'hui indispensable de terminer également la liaison Toulouse-Castres.



La complémentarité avec la desserte des TER

De même, si l'agglomération de Castres est desservie par les Trains Express Régionaux (TER), l'autoroute Toulouse-Castres reste complémentaire à la desserte TER. En effet, il n'y a qu'un seul train par heure aux heures de pointes entre Toulouse et Castres. L'infrastructure ferroviaire ne permettra pas d'améliorer la fréquence. Seuls les temps de parcours pourront être un peu réduits grâce aux travaux du Plan Rail

actuellement en cours. Hors les villes de Toulouse et de Castres, le TER ne dessert pas les mêmes territoires, pas la même vallée, que l'autoroute (Saint-Sulpice et Lavaur pour le TER et Verfeil et Puylaurens pour l'autoroute) ce qui confirme la complémentarité entre les deux modes routier et ferroviaire.

Les conséquences de la réalisation de l'autoroute sur l'organisation du territoire

- **Les communes proches de Toulouse sont susceptibles de connaître une croissance démographique plus forte** due aux coûts de l'immobilier au sein de l'agglomération toulousaine qui encouragent les actifs et leurs familles à s'installer dans les bourgs périphériques.
- **L'agglomération de Castres-Mazamet, par l'amélioration de sa liaison routière, devrait connaître une croissance démographique plus forte** et son gain d'attractivité pourrait se traduire par l'arrivée de nouvelles entreprises, commerciales et de services, et le confortement des projets industriels.
- **Les communes situées à proximité d'un péage devraient être sollicitées** du fait de leur bonne desserte et de la qualité de leur cadre de vie.

L'agglomération de Castres-Mazamet s'est constituée rapidement en intercommunalité et a ainsi réalisé des projets de développement par la mise en commun de moyens humains et financiers. Ses réalisations telles que les zones d'activités et le pôle universitaire par exemple, deviendront plus attractives dès lors qu'une liaison autoroutière sera réalisée et permettra la poursuite et l'accélération du développement économique de l'agglomération.



La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées se prononce en faveur de la mise en concession autoroutière de la liaison Castres-Toulouse.

